

l'UQAM

Un projet de
100 000\$ du
CRESALA

page 2

Négociations SEUQAM

A l'assemblée générale du mardi 27 novembre, le SEUQAM a adopté par 127 voix contre 126 une résolution à l'effet de continuer à boycotter massivement et collectivement les inscriptions d'hiver 80 à moins qu'un règlement satisfaisant n'intervienne entre le Syndicat et la partie patronale.

Selon le porte-parole du comité de stratégie-information du Syndicat, «les objectifs du boycottage ont été atteints à 100p. 100 et la participation des employés syndiqués à l'opération a été nombreuse et enthousiaste».

De son côté, la direction de l'Université signale dans un communiqué que «les difficultés actuelles portent essentiellement sur deux questions principales, les offres salariales et les statuts d'emploi, notamment celui de salarié intermittent».

«En ce qui a trait aux offres salariales, le gouvernement déposait tout récemment de nouvelles offres à la table de négociation du Front commun. Les universités, qui viennent tout juste de recevoir copie de ces offres, procèdent actuellement à diverses analyses dans la perspective des principes de la comparabilité des conditions de travail entre personnels de la Fonction publique et parapublique et personnels des universités. Il y aura donc incessamment un nouveau dépôt patronal relatif à la rémunération.

«En ce qui concerne le nouveau statut de salarié intermittent,

poursuit le communiqué, l'Université convient de respecter de façon absolue les statuts et droits acquis de tous les employés réguliers actuellement en poste et, de toute manière, de limiter au maximum à 15% des effectifs réguliers de SEUQAM le nombre de ces salariés. L'UQAM entend utiliser ce nouveau statut

(la suite en page 4)

Le développement de l'UQAM:

Priorité aux
études avancées

«L'Université du Québec à Montréal n'a pas terminé son développement. Nous pensons qu'à court terme, c'est surtout aux deuxième et troisième cycles que doit se faire ce développement, de façon à consolider l'ensemble des activités de recherche et à assurer la qualité des programmes de premier cycle.» Cette nouvelle politique, adoptée récemment par

les diverses instances de l'UQAM, est tributaire d'une double contrainte. D'une part, la création de nouveaux programmes d'études avancées devra tenir compte de la situation financière difficile de l'Université et de la nécessité d'une rationalisation de ses ressources: «Un projet de programme, lit-on dans le rapport de la sous-commission des études a-

vancées et de la recherche, qui supposerait par exemple la formation d'un nouveau département, aurait bien peu de chances de voir le jour.» D'autre part, l'institution devra également composer avec

Le doctorat en science po.:
une orientation originale

Quel est le caractère spécifique du programme de doctorat en science politique de l'UQAM? C'est la question qui se posait lors du lancement officiel du doctorat la semaine dernière.

Dès l'abord, on a précisé ce que le programme n'était pas: soit un doctorat de recherche ouvert sur l'ensemble des champs de la science politique.

Puis, on a souligné que c'est en se fondant sur les attentes étudiantes, sur les ressources professorales, sur les besoins du milieu, qu'on a délibérément «restreint» le champ des intérêts et axé le programme de doctorat en science po de l'UQAM:

- sur les forces ou mouvements socio-politiques au Québec;
- sur les forces ou changement socio-politique au Québec et dans d'autres régions sur

lesquelles s'ouvre le Québec.

Mme Anne Légaré, actuelle responsable des études avancées au département de science politique, a tracé le profil des étudiants inscrits cet automne



Mme Anne Légaré

au doctorat. Treize étudiants, dont huit à temps complet cinq à temps partiel. La moyenne d'âge est de 32 ans. Il y a trois femmes en regard de dix hommes. Huit étudiants viennent de la maîtrise en science po de l'UQAM, cinq autres sont des universités Laval, York (Toronto), Ottawa, Sorbonne.



Mme Bonnie Campbell

Les étudiants ont l'obligation de suivre quatre séminaires sur un total de cinq, de se plier à deux examens de synthèse et de rédiger et soutenir une thèse.

M. André Bernard a été le maître d'œuvre du projet de doctorat. Cette année, quatre professeurs sont plus directement impliqués dans le projet de doctorat: MM Cary Hector, Roch Denis, André Donneur et Daniel Seiler. Mais il a été fait mention qu'à l'intérieur des séminaires, on associerait des chercheurs d'autres disciplines et des experts de l'extérieur «pour alimenter et stimuler le travail de recherche».

A ce chapitre des ressources humaines, d'aucuns ont demandé si le département des sciences po, enquérir un étudiant? Ou ira-t-on nombre de ses professeurs depuis l'ouverture du doctorat, pourrait répondre aux objectifs qu'il s'était fixés? Faudra-t-il sacrifier la recherche sur le terrain, s'est enquérit un étudiant? Ou ira-t-on s'alimenter aux premier et deuxième cycles (donc concurrence entre les niveaux d'études), a lancé un autre?

Mme Bonnie Campbell, directrice du département, n'a pas caché son inquiétude à ce sujet. Elle a parlé des nombreuses démarches effectuées auprès des instances concernées. Et, finalement, elle a renvoyé la balle dans le camp des étudiants leur demandant avec force leur appui dans ses futures revendications.

Un des artisans du projet de doctorat, a de son côté, fait état de possibilité d'ententes entre universités (instituts de recherche, lieux d'échange, séminaires ouverts). Voie éventuelle vers une concertation nécessaire des universités en quête de ressources tant financières que professionnelles?

Enfin l'élément «dynamique» et «souple» du nouveau programme a été relevé par l'un des participants au projet de doctorat. Qui a dit, en réponse à un journaliste, ne pas douter quant à lui que les étudiants de troisième cycle de l'UQAM se taillent une place au soleil.

H.S.



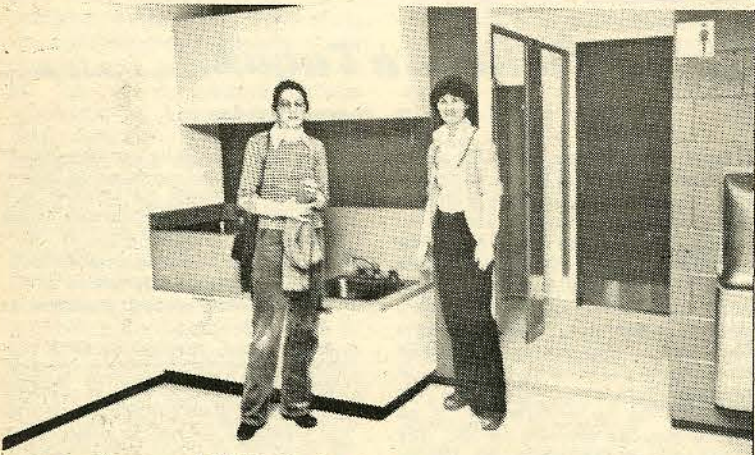
M. François Carreau

les activités des trois autres universités montréalaises, et les visées planificatrices du Conseil des universités et du ministère de l'Éducation: pour obtenir leur assentiment sur l'ouverture de nouveaux programmes, il faudra faire la preuve qu'ils répondent non seulement aux besoins de la société, mais qu'ils ne dédoublent aucun des programmes déjà existants.

En adoptant cette politique, explique M. François Carreau, doyen adjoint des études avancées et de la recherche, l'UQAM reconnaît officiellement la priorité du développement des études avancées, et confirme un mouvement qui se dessinait déjà depuis quelques années. En effet, en 1979-80, quatre programmes de maîtrise et un de doctorat ont été implantés, tandis que six projets de doctorat étaient en préparation. En 1980-81, on prévoit l'ouverture de trois programmes de maîtrise, deux de doctorat et deux certificats de 2e cycle; à l'étude, pendant cette période, six projets de maîtrise, quatre de doctorat et deux autres certificats.

Or, l'institution offre déjà 29 programmes d'études avancées (23 maîtrises, 5 doctorats et un certificat). «Dès sa création, rappelle M. Carreau, l'UQAM se définissait comme une université à

(la suite en page 2)



... un aménagement à l'échelle des enfants.

Au Hubert-Aquin

Une troisième garderie

Une troisième garderie ouvrira ses portes en janvier. Au nouveau complexe, pavillon Hubert-Aquin. C'est assurément une excellente nouvelle pour les parents qui sont maintenant installés dans le quadrilatère Saint-Denis, Maisonneuve, Dorchester, Berri. Donc relativement loin des deux autres garderies de l'Université (pavillons des arts et Lafontaine).

La «Garderie campus centre-ville» sera accessible aux enfants de deux à cinq ans, inclusivement. Une exigence pour les deux ans: qu'ils soient «propres».

Les enfants pourront séjourner à la garderie à temps partiel ou à temps complet. Les heures d'ouverture courent de 8h15 à 17h30. Du lundi au vendredi.

(la suite en page 2)

Etudiants en communication: deux films primés

«SUPER MAIRE: l'homme de 3 milliards» et «Laurent Lamerre, portier», deux films réalisés par des étudiants en communication de l'UQAM, dans le cadre d'un cours en atelier de cinéma, se sont mérités des prix lors de deux récents festivals.

«SUPER MAIRE: l'homme de 3 milliard», a reçu le prix Norman McLaren (ex-aequo avec un film de Concordia), au Festival du film étudiant canadien qui se déroulait à l'Université Concordia. L'é-

quipe étudiante impliquée dans le film: Jean-Claude Gagnon, Jean Bergeron, Richard Lalumière, Daniel Labelle, Pierrette Mathieu.

«Laurent Lamerre, portier», a mérité le deuxième prix («Parchemin d'honneur») au Festival international de la francophonie de Nice. Ont participé au film: Léa Pool, François Bouchard, Andrée Delorme.

En communication, on promet d'ici peu une projection des films primés à l'intention de la collectivité de l'UQAM.

Priorité aux études avancées

(suite de la page 1)

vocation entière et n'entendait pas se confiner au seul 1er cycle. La politique de développement que nous venons d'endosser va tout à fait dans le sens du travail fait jusqu'ici, elle est l'aboutissement de dix années d'efforts dans ce domaine.

Voici quelques-uns des grands principes qui caractériseront le développement des études avancées, à l'UQAM, au cours des prochaines années:

- l'institution reconnaît à tout département le droit d'élaborer un programme de maîtrise qui corresponde à ses aspirations; la mise sur pied de programmes multidisciplinaires sera également favorisée;
- tous les professeurs qualifiés devraient pouvoir collaborer à un programme de doctorat; compte tenu des difficultés que suppose la réalisation de tels projets au sein de chaque département, la recherche multidisciplinaire sera encouragée, par la création de doctorats thématiques susceptibles d'intéresser plusieurs disciplines;
- dans une perspective d'éducation continue et de services à la collectivité, les programmes de certificat de 2e cycle seront accrus;
- le développement des programmes interuniversitaires est égale-

ment souhaitable, principalement entre les institutions de la région; • pour développer les études avancées, l'UQAM utilisera la transformation des programmes existants, tiendra compte de l'état et de la qualité des recherches dans les unités concernées, ainsi que des relations de continuité entre les axes de développement des départements et les projets;

• cela suppose, d'une part, une coordination efficace entre les divers programmes d'études avancées, et d'autre part, entre celles-ci et les études de 1er cycle; cela suppose enfin qu'il y ait concordance entre ces nouvelles priorités et la répartition des ressources.

Il est grand temps, conclut M. François Carreau, que les avantages de la double structure servent au développement des études avancées. A son avis, les programmes multidisciplinaires s'harmonisent, en tous points, avec la structure originale de l'institution: indépendance de la programmation et participation des ressources de plusieurs départements à un même programme. «L'existence des modules a habitué ces derniers à collaborer les uns avec les autres, et c'est là une richesse qu'il nous faut mettre à profit.»

C.G.

Garderie

(suite de la page 1)

Les parents intéressés par ce nouveau projet de garde en milieu de travail (professeurs, étudiants, employés de soutien, familles du milieu environnant) ont jusqu'au 14 décembre pour inscrire leurs enfants (282-7083). L'entrée se fera le 21 janvier.

Au départ, on recevra une vingtaine d'enfants, mais après une courte période de rodage et compte tenu de la demande, ce nombre passera à 40 (capacité maximale de la garderie).

L'initiative du projet émane des services aux étudiants qui ont confié le dossier à Louise Richard et Jasmine Deslauriers. Actuellement, la demande en incorporation est logée et un comité provisoire a été formé (cinq personnes du milieu uquamien). Fin janvier, les parents-usagers éliront leur propre comité d'administration. Et la garderie fonctionnera selon les normes et les modalités de toutes les garderies québécoises (coût de la garde, allocations aux parents, etc.).

Jasmine Deslauriers qui coor-

donnera les activités des quatre animateurs de la garderie, est entièrement satisfaite des locaux au Hubert-Aquin (rez-de-chaussée — 460). «Les aires de jeux, de repas, de détente, sont spacieuses, éclairées, fonctionnelles, dit-elle. La circulation est aisée. Tout l'équipement est conçu selon la taille des enfants (évier, toilettes, porte-manteaux et, évidemment, le mobilier non fixe). En plus l'espace cour-jardin est grand, facile à aménager».

Les deux principales responsables de la «Garderie campus centre-ville» ne craignent pas d'être à court de clientèle. Un sondage réalisé au moment des inscriptions, fin août, leur a permis de constater que près de quatre-vingt parents se disaient vivement intéressés par le projet.

Un dernier détail qui peut avoir toute son importance pour plusieurs parents: la garderie servira des repas chauds le midi. Selon toutes les règles de la saine et bonne alimentation, assure-t-on.

H.S.

Au CRESALA

Un projet de 100 000\$

C'est dans une pommeraie de la fertile région de Deux-Montagnes, «Les Vergers Spénard» de Saint-Eustache, que le CRESALA (Centre de recherches appliquées aux sciences de l'alimentation) de l'UQAM expérimente le procédé Marcellin pour la conservation des pommes sous atmosphère contrôlée.

A ce titre, le CRESALA a reçu pour les 10 premiers mois à partir du 1er septembre une subvention du ministère de l'Agriculture du Québec de 24 860\$ dans le cadre d'un projet de trois ans d'un montant total de 94 446\$.

La chambre de conservation contient un stock de 2 200 minots de pommes, soit 46 tonnes; l'expérience est en cours. Une entente de cinq ans est prévue entre CRESALA-UQAM et «Les Vergers Spénard» pour l'utilisation de la chambre de conservation. Pour le matériel et les frais d'installation, le ministère de l'Agriculture fournit 8 700\$.

Le banc d'essai du système Marcellin — première fois en Amérique — a pour but de démontrer la supériorité de ce processus par rapport au procédé américain Tectrol. «Ce dernier, en usage depuis des années aux Etats-Unis et au Québec requiert l'utilisation de brûleurs, donc l'emploi de gaz propane. Or on commence à se préoccuper du prix grimpaçant du gaz dans un souci de conserver l'énergie. Le système Marcellin par ailleurs n'a besoin d'aucune source énergétique sinon une petite soufflerie nécessitant une faible quantité d'électricité», explique le directeur du CRESALA, M. Marcel Gagnon. On part de l'hypothèse suivante: l'entreposage des pommes sous atmosphère contrôlée, à l'aide du procédé Marcellin, prolonge la période de conservation de ce fruit tout en préservant sa qualité et sa saveur originales. En comparaison avec les résultats donnés par le système Tectrol, les fruits sont de meilleure qualité et de plus, ce procédé nécessite moins d'investissement au départ, des coûts moindres d'opération et d'entretien tout en réalisant une économie appréciable.

Mais en quoi consiste le procédé Marcellin? On rend le fruit ou le légume «dormant» en raréfiant l'oxygène et en augmentant le gaz carbonique tout en évacuant des gaz qui normalement activent le mûrissement, dont l'éthylène. Les échanges physiques entre les atmosphères interne et externe dans l'échangeur-diffuseur membranaire s'y passent un peu à la façon dont fonctionne un poumon. Mise au point par le professeur Marcellin, grand spécialiste français de la physiologie végétale, l'échangeur-diffuseur membranaire permet l'application d'une technique qui renforce l'action freinatrice du froid sur l'activité vitale des tissus, en évitant certains troubles de l'en-



M. Marcel Gagnon: «...Un certain degré d'autosuffisance.»

treposage frigorifique, et dans une certaine mesure, en ralentissant le développement des pourritures.

Le programme de recherche est le résultat de quatre ans de démarches entre la direction du CRESALA et des interlocuteurs de France, dont l'ingénieur-chercheur Phan Phuc du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Les chercheurs de l'UQAM ont visité le laboratoire de physiologie végétale de Meudon. La collaboration s'est encore renforcée lors du séminaire international de Cresala sur la conservation des fruits et légumes en avril 78, en même temps que se nouaient des liens d'entraide avec le Collège McDonald d'agriculture (McGill) et le dépar-

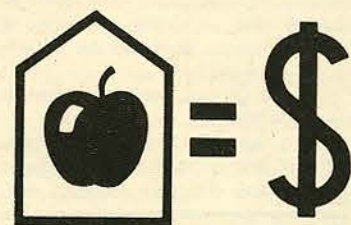
tement de biologie de l'U. de M. Enfin, en début d'année 79, la direction du CRESALA allait visiter les installations françaises du procédé Marcellin dans le cadre d'une tournée organisée par le ministère des Affaires intergouvernementales.

Les retombées économiques

Les résultats du projet devraient avoir un effet d'entraînement appréciable dans le domaine de la pommiculture et de la conservation des produits maraichers en général. Le Québec pourra alors mettre en marche un programme de développement des entrepôts existants et disposera de l'expérience nécessaire à la construction d'entrepôts nouveaux non seulement pour les pommes mais pour différents produits agricoles (choux, betteraves de table, céleri, etc.) dans la perspective d'une production accrue et concurrentielle. «de sorte que nous en arrivions à un plus haut degré d'autosuffisance en important moins et en procurant de l'emploi à une main-d'œuvre locale», précise M. Gagnon.

En coopération étroite avec le Conseil de la recherche et des services agricoles du Québec, le CRESALA a formé un comité-conseil pluridisciplinaire et multistitutionnel. L'équipe de recherche est sous la direction de M. Marcel Gagnon, à qui s'adjoignent les collaborateurs suivants: M. Phan Chon-Ton, expert en physiologie végétale (U. de M.), M. Claude Barré, ingénieur, M. Maurice Prince, frigoriste, M. Jean-Claude Spénard, pommiculteur, M. Florent Fortier, agronome (de la Banque Royale) ainsi que le groupe du CRESALA proprement dit, soit MM. Raymond Charbonneau et Georges Dubois, microbiologistes, de même que M. Martin Couture technicien agricole (diplômé de l'ITAA de Saint-Hyacinthe), dont les services seront précieux tant pour l'entreprise privée que le gouvernement dans les applications agro-industrielles du procédé Marcellin.

C.A.



lettres à l'Uqam

Les vrais perdants

Depuis le mois de mai 1979 et ce jusqu'en mai 1980, le Rassemblement des professeurs du module d'animation et recherche culturelle est mis en tutelle. Cela veut dire que l'Assemblée départementale n'existe plus et que toutes les décisions prises habituellement par cette instance relèvent désormais des tuteurs qui possèdent tous les droits. En outre, cette tutelle ne concerne pas et ne touche pas — à ce qu'en disent les tuteurs — les étudiants de ce module. Or, il se trouve que ces derniers ne font que subir, depuis septembre, les retombées de cette situation.

Qu'on parle seulement de la fermeture du Centre de documentation, outil indispensable à la bonne marche de notre apprentissage. Ou encore du laboratoire de photographie qui vient tout juste d'ouvrir — à quelques semaines de la fin de la session — à cause de négligences administratives. Pour couronner le tout, on peut parler du renvoi de Normand Bissonnette au beau milieu de la session, ce qui prive les étudiants d'avoir droit à une qualité exceptionnelle d'enseignement et d'assurer un suivi logique pour le programme de la deuxième session.

On s'aperçoit alors que les effets de la tutelle retombent inévitablement sur les étudiants. Nous sommes alors en droit de nous demander si c'est

vraiment la qualité de l'enseignement qui préoccupe les membres de l'administration ou plutôt ne serait-ce pas des questions d'ordre financier et des histoires de bonne réputation?

Sylvie Laforest, étudiante en ARC
Maurice Forget, étudiant en ARC
Line-Andrée Barilteau, étudiante en ARC
Mario Blais, étudiant en ARC

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume VI, numéro 13
3 décembre 1979

publié par:
section Information
Université du Québec à Montréal
1406 rue Saint-Denis, Montréal
téléphone: 282-6179

réaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal deuxième semestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

Refonte du bacc. en travail social: former des professionnels critiques

Le nouveau programme de baccalauréat en travail social, en vigueur depuis la rentrée, est le premier au Québec à reposer sur l'interaction fondamentale entre d'une part, l'individu et les groupes et d'autre part, les structures sociales. Conservant les deux options de base, soit intervention auprès des individus et des groupes, et intervention auprès des communautés, le programme les décloisonne cependant à travers un tronc commun de 10 cours obligatoires.

M. André Jacob, directeur du module, explique le pourquoi de ces nouvelles orientations: «Nous innovons dans le sens du débat actuel en travail social où la perspective «assistentialiste» est constamment opposée à celle d'une pratique plus critique axée sur les changements sociaux. Ces questions sont dans l'air mais nous sommes les seuls à tenter d'y répondre à travers notre programme. Dans la plupart des autres écoles de formation, l'aspect organisation communautaire est à peine toléré!»

En favorisant ce type d'approche intégrée qui permet de cerner la situation concrète des classes populaires (principaux «clients» des travailleurs sociaux), M. Jacob ne cache pas que le programme va à contre-courant des politiques gouvernementales, entre autres, créant ainsi un hiatus entre la formation des étudiants et leur travail futur.

«La spécialisation outrancière des tâches et la bureaucratie tuent



M. André Jacob

l'initiative et le dynamisme chez les travailleurs sociaux actuels. Nous ne voulons pas que le rôle des travailleurs sociaux en soit un de techniciens au service des pratiques de l'Etat. Nous voulons être moins dociles, plus critiques et nous devons être vigilants pour que le MAS ne retire pas aux universités la formation de ses travailleurs sociaux. Notre programme a reçu un appui important du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, du décanat du 1er cycle et de la commission des études. Nous sommes heureux de constater que l'UQAM est derrière nous.»

Le programme s'articule autour de trois axes: connaissances théoriques, connaissances méthodologiques et stages. Trois nouveaux cours apparaissent à la liste des cours obligatoires pour les 300 inscrits: comportement humain et contexte social I et II ainsi que condition féminine et condition sociale puisque, note M. Jacob, parmi les travailleurs qui «consument» le plus de services sociaux, les femmes sont en majorité.

D'autres titres de cours apparaissent pour la première fois au programme: défense des droits des individus et des groupes; modèles d'intervention auprès des individus et des petits groupes; changement organisationnel et réseau des affaires sociales; organisation de masse et organisation communautaire; utilisation des groupes en travail social, etc.

Bref, le programme offre aux étudiants — qui ne demandaient pas mieux, semble-t-il — la possibilité de connaître les terrains de pratique des travailleurs sociaux (réseau du MAS et réseau parallèle), de cerner le rôle de l'Etat employeur de la majorité de ces professionnels, d'identifier leur place objective dans la société, de faire l'analyse des diverses fonctions sociales qu'ils peuvent exercer (allant de l'agent d'intégration à l'agent de transformation sociale).

Et d'orienter en conséquence leur pratique à venir.

D.N.



Au laboratoire de chimie, madame Fernande Rochon avec un collègue professeur, M. André Drwesi.

La maîtrise en chimie: 19 diplômés

Le ministre des Sciences du Rwanda, M. Daniel Dymuremy détient une maîtrise en chimie de l'UQAM. Ce dirigeant d'Etat africain fait partie de la vingtaine de diplômés de 2e cycle qui se répartissent en divers secteurs d'activités, soit une demi-douzaine dans l'enseignement à l'université et dans les cégeps, deux au gouvernement, sept dans l'industrie, principalement l'électrochimie et l'entreprise pharmaceutique. Trois sont aux études supérieures — Ph.D. — et un quatrième, qui a terminé le doctorat, est attaché de recherche à l'Université du Québec à Montréal.

Comme l'explique Madame Fernande Rochon, directrice du programme d'études avancées en chimie, les principaux champs de recherche sont ceux des professeurs du département de chimie c'est-à-dire la thermodynamique des solutions et des suspensions (étude des polymères et projet sur les huiles en collaboration avec une société pétrolière); l'électrochimie (usine pilote de placage d'aluminium sur vis); la synthèse organique (synthèse d'antibiotiques, d'une part, et produits organiques reliés au mécanisme de la vision d'autre part); la chimie pharmaceutique (complexes de platine à propriétés antitumorales); la chimie de coordination (reliée à l'étude précédente; l'analyse (méthodes d'analyse se rapportant à la pollution et à l'environnement, comme par exemple le mercure dans les

poissons). Plusieurs de ces projets de recherche sont orientés vers des problèmes pratiques, sans pour autant que l'aspect théorique en soit négligé. Les résultats des travaux avec comité de lecture sont publiés dans des revues scientifiques au Canada et à l'étranger. Le nombre de publications croît d'année en année; 15 en 78, à rapprocher de 17 en 79 sans compter d'autres sous presse. «Notre programme de maîtrise en chimie a débuté en septembre 1972, à un moment où le nombre d'étudiants des 2e et 3e cycles en chimie diminuait considérablement dans toutes les universités canadiennes et américaines. Nous comptons actuellement une vingtaine d'étudiants de maîtrise. Malgré plus d'un handicap, dont l'absence de 3e cycle, nos diplômés, on le voit, font honneur à l'UQAM», commente Madame Rochon.

Il est possible de faire la maîtrise en collaboration avec des institutions spécialisées. Ainsi les chimistes déjà engagés dans une carrière peuvent, sans quitter leur emploi, suivre des cours théoriques le soir et, selon certaines conditions, effectuer leurs travaux de laboratoire chez leur employeur.

Enfin, le programme de maîtrise a été légèrement modifié cette année; la scolarité a été réduite à 12 crédits, tandis que le mémoire (thèse de maîtrise) compte pour 33 crédits.

C.A.

L'Edumatic, un outil au service de l'éducation

4000 fiches de complétées, 4000 autres à classer, tel est le produit du travail d'analyse effectué par plusieurs équipes de recherche en didactique depuis cinq ans, dans le cadre d'une entente de collaboration entre M. Renald Legendre, du département des sciences de l'éducation, la Commission scolaire de Chambly et plus récemment, la Commission scolaire de Montfort. Cette masse d'informations devenant de plus en plus complexe à manier au fur et à mesure qu'elle «grossit», M. Legendre a entrepris, avec un informaticien de Chambly, une recherche en vue d'informatiser le tout. Il s'agit, d'abord, de mettre au point les algorithmes et un programme informatique, dans le but de créer une «mini-banque» de données qui sera expérimentée lors d'une prochaine année académique. Et si l'essai s'avère concluant, il seront en mesure de fournir un appui logistique à tous les chercheurs impliqués dans l'entente susmentionnée. D'ici là, ceux-ci devront se référer au fichier qui est à leur disposition.

Cette gestion de l'information par l'informatique s'appelle «Edumatic», explique M. Legendre, et fait partie d'un projet beaucoup plus vaste, intitulé «Edumatic». Celle-ci, dit-il, est une nouvelle science résultant de la jonction de l'informatique et de l'éducation, et visant à mettre la première au service de la seconde. L'informatique sera ainsi appliquée à chacune des composantes principales de l'éducation, à savoir: l'analyse des besoins, la définition des objectifs, l'élabora-

tion et la prescription de méthodes, l'évaluation et enfin, la gestion, tant du cheminement individualisé des enfants que de l'information pertinente (Edumatic).

M. Legendre est responsable du projet en général, et de ce dernier aspect en particulier: «L'Edumatic est né du besoin de se doter d'une grille commune pour analyser les documents en éducation et pouvoir ensuite les ré-utiliser. Les chercheurs, dans notre discipline, consacrent beaucoup de ressources et de temps à faire des revues de littérature; ils utilisent, pour colliger ces données, des procédés «maison» dont ils sont parfois les seuls à connaître la clé. Lorsqu'une recherche prend fin, il arrive souvent que le fichier disparaît ou qu'il est inutilisable par des tiers, et des milliers d'heures de travail se trouvent gaspillées.»

Les systèmes informatiques existants, poursuit-il, donnent accès au «contenant» de l'information (titre du document, l'auteur, maison d'édition...); ou encore, offrent des condensés qui sont des «titres détaillés», accompagnés de vagues indications quant au contenu. Ces données ne peuvent donc pas être utilisées comme éléments constitutifs d'une recherche, et ne permettent pas un traitement immédiat de l'information.

«L'Edumatic veut combler cette lacune. Elle permet d'aller chercher l'essentiel des informations contenues dans les documents et de les réutiliser. Cela se fait selon une grille d'analyse bien déterminée, inspirée des travaux en

approche systémique, particulièrement de ceux de Mme Elisabeth Maccia. Celle-ci soutient que toutes les données en éducation peuvent se regrouper sous quatre rubriques: valeurs, langage et conventions, pratiques éducatives et enfin, explication des trois précédentes...»

Il conclut: «Nous nous sommes basés sur cette grille pour constituer notre fichier qui donne accès au message textuel contenu dans les documents originaux: et c'est précisément ce qui fait l'originalité de notre démarche!»

C.G.

Bourses de l'enseignement supérieur 1980-81

Le ministère de l'Éducation offre, pour l'année universitaire 1980-1981, 1 500 bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement d'une valeur globale de cinq millions neuf cent cinquante mille dollars (5 950 000\$). La valeur de ces bourses varie de 4 000\$ à 12 000\$.

Ces bourses visent à aider des étudiants ayant des aptitudes exceptionnelles pour la recherche, à poursuivre des études de 2e et 3e cycles universitaires ainsi que des recherches post-doctorales.

Ce programme de bourses est l'un des moyens mis en oeuvre par le ministère de l'Éducation du Québec pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures de niveaux 2e et 3e cycles ainsi qu'à la recherche post-doctorale.

Les candidats sont choisis par des jurys composés majoritaire-

ment de représentants des universités. Les principaux critères d'attribution des bourses sont: l'excellence des études des candidats, les capacités dont ils ont fait preuve selon les témoignages de leurs répondants et la pertinence de leur projet d'études ou de recherches.

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires officiels d'inscription aux concours, à la Direction générale de l'enseignement supérieur, 1035, de la Chevrotière, 20e étage, Québec G1R 5A5, dans les directions régionales du ministère de l'Éducation, dans les délégations et bureaux du Québec à l'étranger ainsi que dans les services d'aide aux étudiants des universités.

La date limite de dépôt des nouvelles demandes est fixée au 31 janvier 1980. Les candidats admissibles à une demande de

renouvellement auront jusqu'au 1er mars 1980 pour faire parvenir leur formulaire à la Direction générale de l'enseignement supérieur. Les résultats des concours seront connus vers le 15 mai 1980.

Bref

M. Roland Chagnon, professeur au département de sciences religieuses, enseigne cette année au Department of Religious Studies de l'Université de Toronto, dans le cadre d'un programme d'échange établi entre l'UQAM et l'U. de T., avec l'appui des gouvernements des deux provinces. M. Chagnon participe également à une série de conférences sur le Québec organisées par le programme d'Études canadiennes de l'Université de Toronto.

Selon le GRIEF

Féminiser le langage, une habitude à prendre

A la demande du Groupe de recherche interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur la condition des femmes de l'UQAM (G.R.I.E.F.) qui avait déposé en ce sens un projet de résolution, la commission des études recommandait récemment au CA d'accepter le principe de la féminisation des titres et des désignations pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Il sera également proposé que là où une forme féminine des titres existe, elle soit adoptée par l'Université et qu'une étude soit entreprise dans le but de trouver des équivalences pour les titres et désignations auxquels ne correspond aucune forme féminine.

Mmes Bonnie Campbell et Jacqueline Lamothe, porte-parole du Groupe dans ce dossier, expliquent le motif de cette démarche: «Nous avons fait un geste officiel pour qu'un pas soit fait collectivement dans la transformation des habitudes et de l'usage qui sont discriminatoires. Les femmes ont accédé sur le tard aux fonctions qu'occupaient les hommes mais elles y sont. Si la réalité change, la langue qui en est le reflet, doit également changer. Pour nous, c'est un droit fondamental de la personne.»

Rien de chinois

Les propositions du G.R.I.E.F. notent nos interlocutrices, sont d'une grande simplicité. Par exemple, lorsqu'un mot a dans sa morphologie une forme féminine, il faut l'employer. Il y a à l'UQAM des directeurs et des directrices de département et de module, une vice-doyenne, etc. «En changeant l'usage, nous changerons le sens», croit Mme Lamothe (du département de linguistique). Ainsi en est-il du mot directrice

qui jusqu'à maintenant avait une connotation de fonction so-disant mineure: directrice d'école au secondaire et à l'élémentaire.



Mme Jacqueline Lamothe

La Commission des droits de la personne du Québec faisait d'ailleurs parvenir au G.R.I.E.F., en novembre 78, un avis très clair à ce sujet: «Après consultation auprès de l'Office de la langue française, nous pouvons vous assurer que l'utilisation du terme «directrice» pour désigner une personne de sexe féminin qui occupe un poste de direction... est juste. L'emploi du féminin... est de plus en plus généralisé et a tendance à devenir la norme en référence à la titulaire même du poste.»

Dans les autres cas, l'on peut d'abord suggérer que le déterminant soit la marque du féminin: la juge, la ministre, et pourquoi pas, la professeur, la docteur. «L'usage fait la loi, commentent Mmes Campbell et Lamothe. Un des nôtres, Pierre Bourgault, l'a

d'ailleurs bien démontré dans son récent article dans la revue **Actualités**.» Et nous citons: «Ca sonne mal? La belle affaire! Si l'expres-



Mme Bonnie Campbell

sion sonne mal à nos trop tendres oreilles c'est tout simplement que nous n'avons pas l'habitude de l'entendre. Utilisons-la systématiquement et nos enfants ne verront même pas la différence». (Oui, la grammaire a un sexe. Vol. 4, no 11, novembre 79).

Mme Lamothe affirme qu'avec l'aide de services techniques et de personnes-ressources (comme celles du groupe de recherche sur la langue sexiste formé par l'Office de la langue française), l'UQAM saura trouver des solutions simples et acceptables aux problèmes que poseront les tentatives de féminisation du langage.

«Après tout, conclut-elle, même si cela exigera de nous tous quelques efforts, ce n'est pas la fin du monde!»

Denise Neveu



MM Pascal Desgranges (à gauche) et Jean-Guy Sabourin, soulignent la participation au spectacle de plusieurs personnes de l'UQAM (étudiants, professeurs, employés de soutien): Alain Charbonneau, Judith Chevalier, Claude Côté, Jacqueline Gosselin, Jean Lafontaine, Mario Boivin, Raymond Naubert, Claude Fortin.

Une double première au pavillon Arts 4

Première le 21 novembre du spectacle «Il est terrible le vent qui soulève la tempête», monté et mis en scène par Pascal Desgranges, professeur au rassemblement théâtre et danse de l'Université. Lancement, par la même occasion, de la toute nouvelle salle de théâtre du pavillon Arts 4 (200 ouest, rue Sherbrooke).

Cette petite salle de 175 personnes (200 peut-être?) est administrée par le Théâtre de la Grande Réplique. Une compagnie professionnelle qui a signé une entente, cet été, avec l'UQAM en vertu de laquelle elle s'engage à recevoir en stage des étudiants de maîtrise en art dramatique (maîtrise qui ouvrira en janvier), également à publier des recherches étudiantes. L'entente est d'un an (renouvelable) et permet au Théâtre de la Grande Réplique d'utiliser en exclusivité les lieux, non sans avoir au préalable, fait les frais de l'aménagement (13 000\$).

Ce type d'entente «université-compagnie professionnelle de théâtre» serait courant dans les institutions américaines d'enseignement supérieur et dans les pays d'Europe de l'Est, explique M. Jean-Guy Sabourin, directeur de la compagnie de la Grande Réplique et professeur à l'UQAM. «Mais, cela est rarissime en France», note-t-il. Ajoutant que c'est une des voies possibles de rapprochement entre les théoriciens (professeurs-chercheurs) et les praticiens; entre les étudiants et le milieu du théâtre. «Il en est d'autres et toutes aussi intéressantes. D'ailleurs, les professeurs comme les étudiants de deuxième cycle peuvent s'y engager puisque

rien ne les oblige à oeuvrer au sein de la Grande Réplique».

La salle de théâtre du pavillon Arts 4 — à ne pas confondre avec l'amphithéâtre du même pavillon — est aménagée dans une ancienne cafétéria. Il n'y a pas de sièges fixes mais des praticables que l'on dispose selon les besoins. Et, tout en n'étant pas une salle idéale ou rêvée, M. Sabourin dit qu'après y avoir mis temps, argent et imagination, elle est tout à fait acceptable et il souhaite que le Théâtre de la Grande Réplique puisse y loger plus d'un an.

Soulignons que la pièce «Il est terrible le vent qui soulève la tempête» et dans laquelle jouent quatre étudiants en cours d'admission en maîtrise à l'UQAM, est présentée jusqu'au 8 décembre.

Un spectacle dont la critique de théâtre de la Presse, Martial Dassylva a, entre autres, écrit: «...plusieurs spectateurs seront plus spécifiquement frappés par le tableau par moments pénible de la condition féminine de l'époque que Pascal Desgranges a cherché à dégager dans son montage préparé à partir d'extraits d'Euripide (Iphigénie, les Troyennes, Médée), Sophocle (Électre, Antigone, les Trachiniennes) et Aristophane (Lysistrata).

«...Pour ma part, sans doute par déformation professionnelle, je suis encore sous l'espèce d'envoûtement créé par cette tentative non servile de retrouver la dynamique interne de la tragédie grecque, ce mélange surprenant de lyrisme verbal, de situations paroxysmiques et de gestuelle forcée».

H.S.

Les PAC sur un bon élan

Six modules se sont jusqu'à maintenant prévalus des sommes allouées par le service d'animation socio-culturelle dans le cadre des PAC (projets d'action communautaire). Huit autres projets sont à l'étude (touchant deux autres modules) alors que le responsable, Hugo St-Hilaire, ne désespère pas d'en susciter d'autres lors de ses tournées d'informations dans les conseils de programmes et de modules, assemblées modulaires, etc.

Rappelons que tout étudiant, relié à un organisme populaire ou syndical déjà existant, peut soumettre un projet dans le but de rompre l'isolement qui s'est établi au fil des années entre l'Université et ces milieux. Orientés dans ce sens, les PAC sont l'écho de la mission services à la collectivité définie et reconnue depuis peu à l'UQAM et dans certaines autres universités québécoises.

Questions pratiques: chaque module peut disposer d'un budget de 1 000\$ et le comité de sélection des projets, chargé d'en vérifier l'opportunité, est composé de MM Gilles Gagnon (directeur du service d'animation socio-culturelle), Pierre Gladu et Michel Pichette (respectivement directeur et coordonnateur au service de l'éducation permanente). Selon M. Hugo St-Hilaire, les formulaires de demandes de subventions ont été simplifiés cette année et réduits à l'essentiel pour ne pas se

dresser comme des obstacles à la participation du plus grand nombre d'étudiants possible.

Des projets variés

Le module d'arts plastiques s'inscrit, par l'initiative d'une étudiante, pour la première fois au programme d'activités des PAC. En liaison avec la garderie populaire Saint-Edouard, l'étudiante construira une sculpture «Des oiseaux et des moineaux». Cet élément décoratif et visuel, en plus de stimuler l'imagination des petits, sera conçu dans un objectif d'intégration à l'environnement.

En géographie, l'on fera porter loin les effets des PAC: jusqu'à Cap-aux-Oies. Dix étudiants donneront un coup de pouce au comité de citoyens qui veulent connaître les conséquences de l'installation éventuelle d'un port méthanier par Pétro-Canada dans leur localité. Les étudiants projettent de leur fournir de l'information technique sur les impacts écologiques et socio-économiques d'un tel développement.

Comment les jeunes Haïtiens s'intègrent-ils au milieu scolaire québécois? C'est à cette question que trois étudiants du certificat en scénarisation cinématographique tenteront de répondre en produisant, comme il se doit, un court métrage sur le sujet. Leur point d'appui: le bureau de la communauté chrétienne des Haï-

tiens de Montréal.

«Pensons aux camps familiaux», tel est le thème qui sous-tend le projet présenté par trois étudiants du module de gestion et d'intervention touristique. Reliés à l'Association des camps du Québec ainsi qu'aux regroupements de familles qui sont déjà nés dans le quartier de Rosemont, les étudiants apporteront un support technique pour le développement, la promotion et l'organisation des vacances familiales pour l'été qui vient.

En travail social, deux étudiantes-stagiaires offriront leurs services pour la mise sur pied d'un café-rencontre où les femmes du quartier Centre-Sud pourront discuter de problèmes qui les concernent: éducation, garderie, chômage, endettement, etc. A cette fin, les étudiantes prévoient produire des vidéos, en contact étroit avec le Service aux familles du quartier.

Enfin, au module de sociologie, une étudiante désire promouvoir les droits des handicapés physiques en leur donnant toute l'information existante à ce sujet. Le projet ne touchera que les handicapés de Laval puisqu'il prendra forme à partir du Centre de recherche et d'information pour la réadaptation des handicapés physiques de Laval.

D.N.

Négociation SEUQAM (suite de la page 1)

d'emploi de l'une ou l'autre des façons suivantes: 1) en ajoutant aux effectifs de SEUQAM dès la signature de la nouvelle convention, environ 50 postes de sur-noméraires «sessionnels» 2) en ajoutant de nouveaux postes d'intermittents pour répondre aux besoins actuels «sessionnels» actuellement non pleinement satisfaits, 3) par la transformation possible, en postes intermit-

tents, de postes réguliers devenus vacants et jugés non nécessaires comme tels après évaluation, sans pour autant que jamais des employés réguliers actuels n'en soient affectés dans leur statut, un maximum de 40% des 15% de postes identifiés ci-dessus pouvant être ainsi établis, soit 25, au plus, au cours des trois prochaines années.»